

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit du dommage corporel	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Redoublement autorisé uniquement sur accord du Président après avis du jury de diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Obtention d'une moyenne annuelle de 10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Droit du dommage corporel (FOAD)								Session unique		
Parcours										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 Evaluation médicale légale	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE2 Evaluation du préjudice : nomenclature, aspect juridique	20	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE3 Recours des tiers payeurs	20	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE4 Indemnisation des accidents médicaux	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE5 Indemnisation des accidents du travail	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE6 Indemnisation des maladies professionnelles	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE7 Indemnisation des accidents de circulation	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE8 Indemnisation des victimes d'infractions	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE9 Principes du procès judiciaire et modes alternatifs de règlement des litiges	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
UE	ANNUEL	UE10 Etude de cas	5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
TOTAL			150	29	29							